## COMMUNE DE REMUZAT

#### Délibération du Conseil municipal

L'an deux mille vingt-deux, le 13 octobre à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

#### DEL- 04 -13102022 1/2

Envoyé en préfecture le 14/10/2022 Reçu en préfecture le 14/10/2022

ID: 026-212602643-20221013-DEL\_04\_13102022-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	
AUBERY Chantal	X				Date de
BOLLARD Éric	Х				convocation : 05/10/2022
BOURGEAUD Bastien	Х				00/10/2022
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques		Х		Olivier SALIN	Secrétaire de
INIZAN Loïc		Х		Éric BOLLARD	séance :
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	Х				Thierry
SALIN Olivier	Х				SERRE
SERRE Thierry	Х				
VIGNES Delphine	Х				
Total 11	9	2			

**OBJET**: rénovation d'une maison thématique incluant les locaux de l'office de tourisme et la Maison des Vautours-Avenant N°1 au contrat de maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle les approbations de l'Avant-Projet Définitif et de la demande de permis de construire.

Puis il présente un avenant au marché de maîtrise d'œuvre.

Initialement le forfait de rémunération des honoraires était basé sur un montant prévisionnel de travaux estimé à 270 000€ (estimation CAUE)

Après présentation des chiffrages en phase APD, le montant des travaux est arrêté à 430 000 € HT

Montant initial: 56 750€ HT

Montant avenant N°1: 19 200€ HT Nouveau montant du marché: 75 950 € HT

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID: 026-212602643-20221013-DEL\_04\_13102022-DE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- > APPROUVE l'avenant N°1
- ➤ AUTORISE le Maire à signer l'avenant N°1 avec L'OFFICE ARCHITECTE Madame Stéphanie FROBERT

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Résultat du vote

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance Thierry SERRE Le Maire Olivier SALIN

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID:026-212602643-20221013-DEL 04\_13102022-DE



### AVENANT 01 A L'ACTE D'ENGAGEMENT DE

# Maîtrise d'œuvre RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS

Entre les soussignés

MAIRIE DE REMUZAT 17C avenue du quai de l'ouie Téléphone :04 75 27 85 78 E mail : mairie@remuzat.fr

= > Désigné le Maître d'Ouvrage

d'une part.

E

L'OFFICE ARCHITECTES BUREAU D'ARCHITECTURE

Représentant : Stéphanie-Camille Frobert

2 La placette 26400 SAOU

Email: loffice.architecture@gmail.com

= > Désigné Mandataire de la Maîtrise d'Œuvre

d'autre part,

#### Article 1: OBJET DE L'AVENANT

 Le présent marché, régi par le présent contrat, est un marché public de maîtrise d'œuvre (Procédure adaptée MAPA) relatif à l'opération suivante :

#### RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS

2) Mise au point du forfait définitif de rémunération des honoraires de Maîtrise d'œuvre conformément au montant prévisionnel des travaux arrêtés en phase APD à la somme de 430 000.00 € HT (hors scénographie budgétisé à ce jour à 135 000.00 € HT)

#### **Article 2: MOTIF DE L'AVENANT**

Initialement le forfait provisoire de rémunération de la maitrise d'œuvre était basé sur un montant prévisionnel de travaux à 270 000.00 € HT (hors scénographie estimé à 130 000.00 € HT)

Après présentation des chiffrages en phase APD, le montant des travaux est arrêté à la somme de 430 000.00 € HT (hors scénographie estimé à 187 000.00 € HT)

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Affiché le

ID: 026-212602643-20221013-DEL\_04\_13102022-DE

#### Article 3: MODE DE CALCUL DE L'AVENANT EN PHASE APD

#### Forfait initial de rémunération :

- Mission BASE + EXE : 270 000.00 € HT \* 12.00 % = 32 400.00 € HT - Missions complémentaires Forfaitaires : = 24 350.00 € HT Total en € HT = 56 750.00 € HT TVA 20.00 % = 11 350.00

TOTAL en e TTC = 68 100.00 € TTC

#### Montant définitif de rémunération suivant AE:

- Mission BASE + EXE : 430 000.00 € HT \* 12.00 % = 51 600.00 € HT - Missions complémentaires Forfaitaires : = 24 350.00 € HT Total en € HT = 75 950.00 € HT TVA 20.00 % = 15 190.00 TOTAL en € TTC = 91 140.00 € TTC

#### Montant du présent Avenant 01 :

 Montant en € HT
 =
 19 200.00 € HT

 Tva 20.00%
 =
 3 840.00

 Montant TTC Avenant 01 =
 23 040.00 € TTC

Répartition des honoraires de Maîtrise d'oeuvre entre cotraitant suivant tableau joint en annexe

#### **Article 4 : CLAUSE DU MARCHE**

Toutes les autres clauses du marché initial sont inchangées.

STÉPHANIE FROBERT

#### **FAIT A REMUZAT le 13/10/2022**

Le Mandataire de la Maîtrise d'œuvre,

Bon pour accord le Le Maître d'ouvrage

Le Maire, Oliver BAUN

Reçu en préfecture le 14/10/2022 Affiché le ID:026-212602643-20221013-DEL\_04\_13102022-DE

# Répartition du forfait de rémunération (en EUROS) entre les membres du groupement Rémunération du groupement

270 000,00 € 430 000,00 ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX en € HT (AE): ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX en € HT (API

%09'6 1,25 12,00% Coefficient de complexité: Taux de rémunération : Taux de Base:

à l'Acte d'Egagement du 16/03/2022 Suivant avenant 01 du 13/10/2022

RENOVATION D'UNE MAISON THEMATIQUE INCLUANT LES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME ET LA MAISON DES VAUTOURS

10 320,00 12,00% 270 000 32 400,00 61 920,00 51 600 ESTIMATION DES TRAVAUX en € HT (suivant AE): ESTIMATION DES TRAVAUX en € HT (suivant APD) FORFAIT DE REMUNERATION TTC: FORFAIT DE BASE H.T.: Taux de rémunération : TVA: 20,00 %

Eléments	Taux	Total				REP/	ARTITION P.	REPARTITION PAR CO-TRAITANT	TANT			
		Global HT	Architecte	Architecte Mandataine	Économiste		BET/Fluides	ab.	BET/Structure	ıre	BET/Scénographe	ehqi
			L'OFFICE		<b>EUROMETRES BTP</b>	SBTP	ADUNO		BEC INGENIERIE	IERIE	ATELIER VOGUE	UE
phase	%	Phase	%	Honoraires	%	Honoraires	%	Honoraires	%	Honoraires	%	Honoraires
				Bricennic	THE STORE DE DARE A EVE	90						
				DEPOS OF THE	DE DAOE - E	A.C.						
DIAG/APS	15,00%	7 740,00	70,0%	5 418,00	15,0%	1 161,00	10,0%	774,00	%0'9	387,00	%0'0	00'0
PC	2,00%	2 580,00	%0'06	2 322,00	%0'0	00'0	10,0%	258,00	%0'0	00'0	%0'0	00'0
APD	18,00%	9 288,00	50,0%	4 644,00	20,0%	1 857,60	20,0%	1 857,60	10,0%	928,80	%0'0	00'0
PRO	20,00%	10 320,00	37,0%	3 818,40	21,0%	2 167,20	25,0%	2 580,00	17,0%	1 754,40	%0'0	00'0
ACT	2,00%	2 580,00	15,0%	387,00	80'09	1 548,00	20,0%	516,00	2,0%	129,00	%0'0	00'0
EXE	6,00%	3 096,00	36,0%	1 114,56	30,0%	928,80	20,0%	619,20	14,0%	433,44	%0'0	0,00
DET	28,00%	14 448,00	86,0%	12 425,28	%0'0	00'0	9,5%	1 372,56	4,5%	650,16	0,0%	00'0
AOR	3,00%	1 548,00	86,0%	1 331,28	2,0%	77,40	2,0%	77,40	4,0%	61,92	%0'0	00'0
Total missions BASE + EXE en € HT	100%	51 600,00	60,97%	31 460,52	15,00%	7 740,00	15,61%	8 054,76	8,42%	4 344,72	%00'0	00'0
TVA 20,00%		10 320,00		6 282,10		1 548,00		1 610,95		868,94		00'0
Total missions BASE + EXE en € TTC	100%	61 920,00	80,97%	37 752,62	15,00%	9 288,00	15,61%	9 665,71	8,42%	5213,66	%00'0	00'0

			Missions con	Vissions complémentaires				
Etat des Lieux	Forfait	1 100,00	1 100,00					
OPC	Forfait	2 000,00	2 000,00					
Scénographe 12,50% TRAVAUX Budget scéno 130 000,00 € HT	Forfait	16 250,00						18 250.00
Aménagements paysagers	Forfait	2 500,00	1 500,00		1 000,00			
STD	Forfait	1 500,00				1 500,00		
Réalisation d'un Guide "Mode d'emplai	Forfait	1 000,00	200,000			200,00		
Total missions complémentaires en € HT		24 350,00	5 100,00		1 000,00	2 000,00	00'0	16 250,00
TVA 20,00%		4 870,00	1 020,00		200,00	400,00	00'0	3 250,00
Total missions complémentaires en € TTC		29 220,00	6 120,00		1 200,00	2 400,00	0000	19 500,00

Total en €HT	75 950,00	36 560,52	8 740,00	10 054,76	4 344,72	16 250,00
TVA 20,00%	15 190,00	7 312,10	1 748,00	2 010,95	868,94	3 250,00
Total en € TTC	91 140,00	43 872,62	10 488,00	12 065,71	5 213,66	19 500,00